



Ministère des Finances

33, rue King Ouest
CP 625
Oshawa ON L1H 8E9
1 866 ONT-TAXS
1 866 668-8297

Demande de remboursement – Sommaire Page 1

Perte de produit (PRL) 2010/2011

S'applique aux achats effectués entre le 1^{er} juillet 2010 et le 28 février 2011

Loi de 1996 sur la réglementation des alcools, du cannabis et des jeux et la protection du public

Guide disponible par le biais du site ontario.ca/finances, à la page Web 3062 : Guide pour remplir la demande de remboursement – Sommaire et Annexe

Dénomination sociale* et adresse

Type de produit* Bière

Numéro d'identification*

Les champs marqués (*) sont des champs obligatoires

A Renseignements sur l'entreprise

Type d'entité juridique Entreprise individuelle Société de personnes Personne morale Autre _____

(cochez une seule case)

Nom du propriétaire/de l'administrateur

Nom de famille	Prénom	Initiale du deuxième prénom
----------------	--------	-----------------------------

Titre	Nº de téléphone (y compris ind. rég.)
-------	---------------------------------------

Adresse Nº d'unité	Nº de la rue	Nom de la rue	Case postale
Ville/Village	Province/État	Code postal	

Signataire autorisé Oui Non Si oui, veuillez apposer votre signature ►

Sommaire	Du	Année	Mois	Jour	Au	Année	Mois	Jour	Montant du remboursement demandé (\$) Total des montants obtenus à l'annexe ci-jointe.
B Dates des factures									C

Attestation

La présente demande doit être signée par un(e) signataire autorisé(e). Toute fausse déclaration faite dans une demande constitue une infraction. J'atteste par la présente que l'information et les documents fournis en rapport avec la présente demande sont, autant que je sache, exacts, complets et véridiques. J'atteste en outre que la taxe et les montants au titre de la taxe exigibles en vertu de la *Loi de 1996 sur la réglementation des alcools, du cannabis et des jeux et la protection du public* sur les produits faisant l'objet de la présente demande de remboursement ont été remis au ministre ou versés à la (aux) personne(s) auprès de laquelle (desquelles) le produit a été acheté afin d'être ensuite remis au ministre. Je déclare en outre qu'aucune compensation n'est disponible à l'égard de la perte du produit, et que je n'ai reçu aucune compensation ni n'entend demander quelque compensation à l'égard de telle perte, autrement que par le biais de la présente demande.

Nom	Titre	Nº de téléphone	Signature	Date

Avertissement

Des pénalités pourraient être imposées si l'auteur d'une demande de remboursement a faussement représenté un fait important sur sa demande ou en rapport avec celle-ci, ou encore, sur une facture présentée à l'appui de la demande.

Des accusations pourraient être portées et des amendes imputées si une personne obtient ou tente d'obtenir un remboursement par des moyens trompeurs, mensongers ou par tout autre moyen frauduleux.

La présente demande ainsi que tout remboursement demeurent assujettis à une vérification par le ministère des Finances

Réserve à l'usage du ministère

<input type="checkbox"/> Documents justificatifs joints	<input type="checkbox"/> Chèque nul
Reçu le :	

Perte de produit (PRL) 2010/2011

S'applique aux achats effectués entre le 1^{er} juillet 2010 et le 28 février 2011

Loi de 1996 sur la réglementation des alcools, du cannabis et des jeux et la protection du public

Numéro d'identification

Perte de produit - Annexe sur la bière

Guide disponible sur le site

ontario.ca/finances à la page Web 3062

A Perte de produit

Date de la perte :

Année	Mois	Jour

Type de perte (cochez une seule case)

Remplissez un sommaire et une annexe distincts pour chaque type de perte.

- Volé Détruit (par ex. dans un incendie) Perdu (par ex. dans un accident de la route)

B Calcul du remboursement

Taxe de base

Type de bière	A Nombre total de litres achetés par type de bière	B Nombre total de litres remboursables par type de bière	C Taux de taxe de base de l'Ontario sur la bière	D Montant du remboursement demandé par type de bière (\$) D = (B x C)
Bière de fabricant, pression			0,5475	1
Bière de fabricant, non pression			0,6975	2
Bière de microbrasseur, pression			0,1826	3
Bière de microbrasseur, non pression			0,1976	4
Total	6		Montant du remboursement demandé (\$) ► Cases 1 + 2 + 3 + 4	5

Taxe sur le volume

Nombre total de litres remboursables	6
Taux de taxe sur le volume de l'Ontario sur la bière	7 0,1760
Montant du remboursement demandé (\$) Cases 6 x 7	8

Redevance environnementale

Nombre total de contenants à remplissage unique	9
Taux de redevance environnementale de l'Ontario sur la bière	10 0,0893
Montant du remboursement demandé (\$) Cases 9 x 10	11
Montant total du remboursement demandé (\$) Cases 5 + 8 + 11	12

Reportez ce montant à la case C du Sommaire, page 1.